

PROGRAMME

de bourses
algéro-français

Profas B+



Développer les coopérations scientifiques
d'excellence entre l'Algérie
et la France



PROFAS B+

Développer les coopérations scientifiques d'excellence entre l'Algérie et la France

Lancé en 1987, le programme de bourses PROFAS, a permis aux établissements d'enseignement supérieur français d'accueillir plus de 10 000 étudiants, enseignants et cadres algériens depuis sa création. Dans la continuité de ce programme, la nouvelle formule PROFAS B+ se donne pour objectif de développer des coopérations scientifiques de haut niveau entre les deux pays. Le programme est financé à part égale par les autorités algériennes et françaises.

Les candidats au programme PROFAS B+ sont sélectionnés conjointement par l'Ambassade de France et le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique algérien parmi les étudiants doctorants et enseignants chercheurs en phase de finalisation de thèse de Doctorat sur la base de critères d'excellence. Les candidatures dont les filières correspondent aux domaines de connaissance ci-dessous sont prioritaires.

Sont éligibles au programme PROFAS B+ :

- Les enseignants-chercheurs en phase de finalisation de thèse ou en cotutelle de thèse ;
- Les doctorants non-salariés en co-encadrement et en phase de finalisation de leur thèse ;
- Les doctorants non-salariés inscrits en cotutelle de thèse.



Les domaines prioritaires

- ▶ Développement du numérique
- ▶ Protection de l'environnement et développement durable (lutte contre le réchauffement climatique, énergies renouvelables, protection du milieu marin et du littoral, risques naturels, etc.)
- ▶ Questions d'économie et d'emploi
- ▶ Patrimoine (historique, mémoriel, archéologique, etc.)

LES ÉTAPES DU PROCÉ

ÉTAPE 1

Publication annuelle d'un appel à candidature par le Ministère algérien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et l'Ambassade de France en Algérie

Gestion des boursiers du programme PROFAS B+

A la demande des ministères algériens chargés des affaires étrangères et de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et de l'Ambassade de France en Algérie, l'Agence Campus France coordonne et suit le programme PROFAS B+ pour l'ensemble des boursiers sélectionnés.

Campus France assure notamment les prestations suivantes :



Recherche et réservation d'un logement en France pour les doctorants le souhaitant



Souscription d'une assurance santé pour les 3 premiers mois du séjour et responsabilité civile pour le compte des étudiants pour toute la durée du séjour

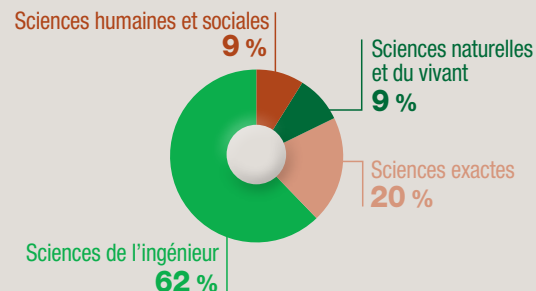


Versement des frais de recherche aux laboratoires ou aux établissements accueillant les lauréats du programme

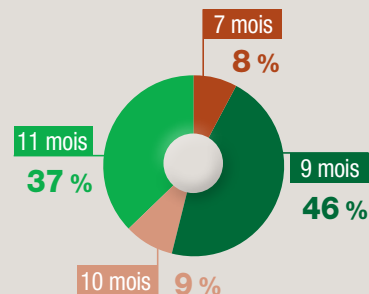


Suivi des recherches en lien avec les encadrants des doctorants dans les laboratoires français puis transmission des informations au comité de pilotage du programme PROFAS B+

Domaines de recherche des boursiers PROFAS B+



Durées des séjours en France des boursiers PROFAS B+



Base 87 étudiants chercheurs en 2014-2015

ÉTAPE 2

ÉTAPE 2

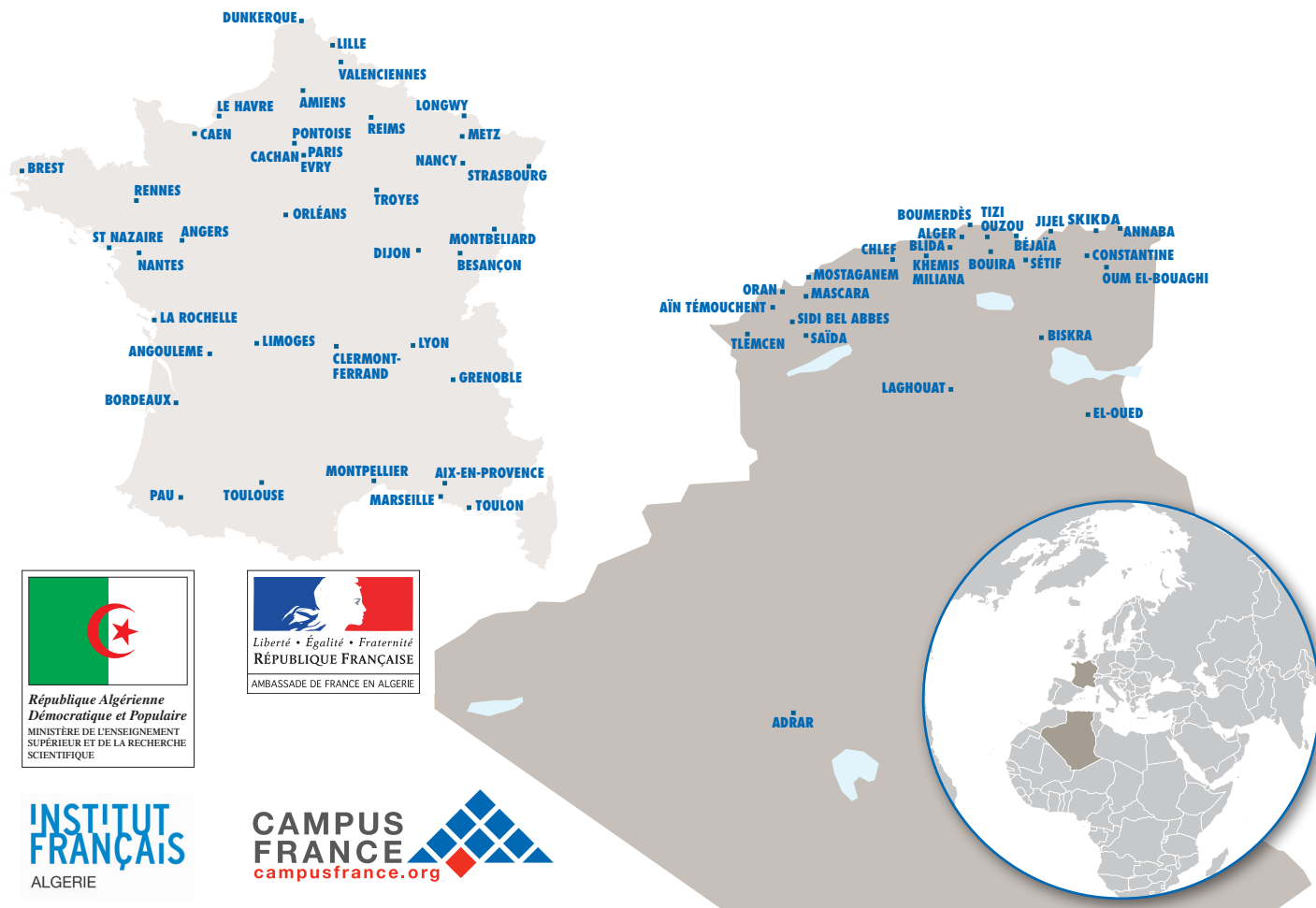
Sélection des lauréats du programme par un comité mixte paritaire composé d'experts algériens et français

ÉTAPE 3

Arrivée des boursiers au sein de leur laboratoire en France pour des séjours de recherche en France entre 7 et 12 mois

Promotion 2014-2015

Des universités et centres de recherche français et algériens nombreux et répartis sur l'ensemble des territoires des 2 pays.



Pour plus d'informations : www.campusfrance.org/fria/bourse – www.if-algerie.com – www.mesrs.dz

Si vous souhaitez en savoir plus sur son fonctionnement, contacter la Direction Coordination Géographique.

Yoann Le Bonhomme, Responsable du service Afrique du Nord et Moyen-Orient
yoann.lebonhomme@campusfrance.org

Emilie Pollet, Responsable adjointe du service Afrique du Nord et Moyen-Orient
emilie.pollet@campusfrance.org

